

REÇU EN PREFECTURE
Le 02/07/2025
#pda@in.splius.fr | inddigo.com
21_20-108-24405527-21201631-1020-10



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu

Plan de Mobilité Simplifié
Conseil communautaire
24 juin 2025



www.inddigo.com

REÇU EN PREFECTURE
1e 02/07/2025
Application 2025-10
1189-025-118055127-2125659-4102-04

SOMMAIRE

1. RAPPEL DES ENJEUX DE LA CCFC

2. PROGRAMMATION

3. FINANCEMENTS MOBILISABLES EN 2025

SYNTHÈSE ET ENJEUX

ANALYSE AFOM

ATOUTS

- Un territoire attractif avec une augmentation de la démographie ces dernières années.
- Une pratique du vélo plus élevée que la moyenne Corse, malgré une faible offre d'infrastructures sécurisées.
- Un patrimoine et des atouts paysagers qui participent à l'attractivité touristique du territoire.
- Des navettes gratuites de certaines communes permettant la desserte des hameaux aux pôles de services et proposant un service de grande qualité pour les habitants
- Des bus (CDC et MSA) offrant un service de mobilité et de services pour les plus habitants en situation de précarité.
- La présence de la T10, axe structurant reliant Bastia à Bonifacio.
- Un contexte favorable aux mobilités douces dans la plaine (peu de relief) et un climat favorisant la pratique.

OPPORTUNITES

- Des déplacements mutualisables entre besoins du quotidien et déplacements domicile-travail.
- Une part importante de déplacements qui sont réalisés à l'échelle communale (surtout en partie ouest) pour lesquels le report modal vers les modes actifs est important
- Une motorisation plus limitée sur l'ouest du territoire
- Le développement de la pratique du covoiturage à venir sur la Corse

FAIBLESSES

- Une dispersion de l'habitat, facteur limitant pour l'implantation d'un réseau de transports collectifs.
- Des distances et durées de déplacement importantes entre les hameaux et le littoral.
- Des routes principales peu compatibles avec une pratique des modes actifs, du fait des flux et des vitesses.
- Une offre de transport en commun essentiellement orientée vers le tourisme et peu adaptée aux besoins des locaux.
- Une accidentologie très marquée sur le territoire notamment au niveau de la T10
- Un relief plus contraignant en partie Ouest du territoire qui induit un réseau routier beaucoup moins dense.
- Un manque d'aménagements en faveur des vélos et des piétons.

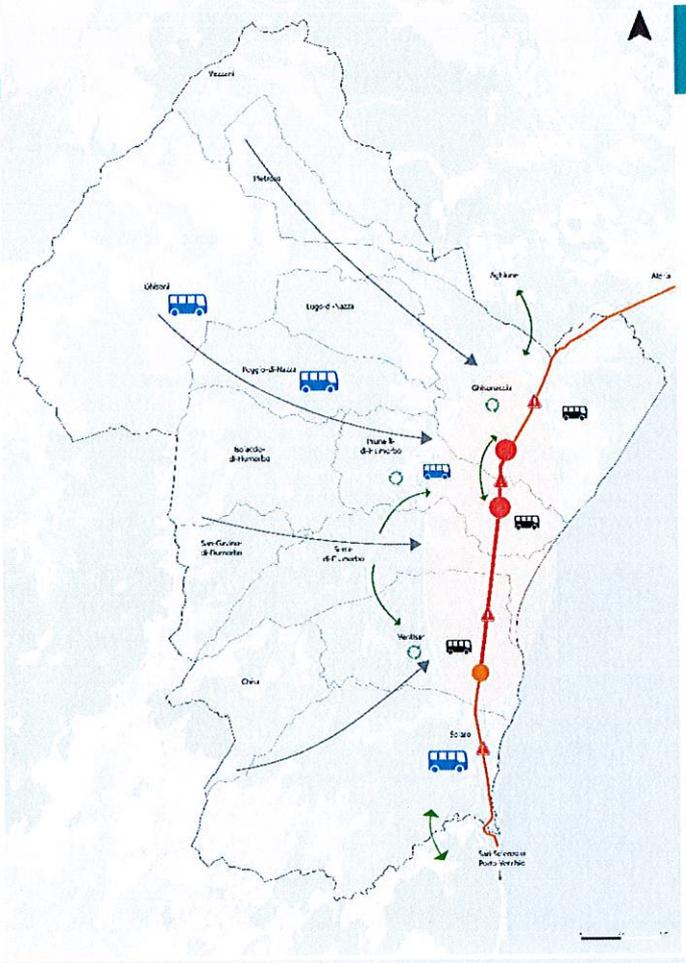
MENACES

- Des habitudes d'autosolisme bien ancrées.
- L'isolement de certaines communes
- Des besoins divergents entre les communes de l'ouest et de l'est
- Une facilité de déplacement en voiture sur le territoire (hors période touristique).
- Une facilité de stationnement sur le territoire (hors période touristique).

REÇU EN PREFECTURE
Le 02/07/2025
Application pp/mie Elogia/accm
31.000.135-204700027-10510304-0037-CC7

SYNTHÈSE ET ENJEUX

-  **Polarités principales**, génératrices de déplacement sous plusieurs angles : emploi, scolaire, services, commerces...
-  **Polarité secondaire**, génératrices de déplacement : services et commerces de proximité, desserte routière.
-  **Pôles principaux du territoire**, concentrant 80% de la population et les pôles générateurs du territoire.
-  **Dépendance des villages vis-à-vis des pôles principaux** situés sur le littoral.
-  **Secteur à forte intensité** : nombreux déplacements locaux et de transit, liaison structurante
-  **Secteur à moyenne intensité** : déplacements de transit importants, déplacements locaux modérés
-  Principales origine et destination des déplacements (avec potentiel )
-  Déplacements principalement réalisés en local
-  Secteurs bénéficiant d'une desserte en transport en commun à destination des habitants
-  Secteurs bénéficiant d'une desserte en transport en commun à vocation touristique
-  Sections accidentogènes



 **OBJECTIFS****✓ Assurer à la collectivité une programmation cohérente :**

- Assurer une complémentarité des offres de mobilité
- Aboutir à des coûts d'investissement et de fonctionnement maîtrisés
- Mettre en avant des points de vigilance

✓ Comment ?

- En identifiant les actions adaptées à mener sur le territoire
- En s'assurant de leur faisabilité et de leur cohérence vis-à-vis des enjeux mobilité du territoire



LES AXES STRATEGIQUES DU PDMS

Axe 1 : Proposer une offre de transport collectif adaptée au territoire et aux besoins des usagers

- Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro
- Action 2 : Créer des lignes régulières de navettes entre les communes de montagne et le littoral

Axe 2 : Déployer la politique cyclable intercommunale

- Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable
- Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE
- Action 5 : Implanter du stationnement vélo sur le territoire communautaire
- Action 6 : Assurer une veille des aménagements modes actifs communaux pour favoriser la cohérence et la synergie des projets à l'échelle intercommunale

Axe 3 : Favoriser les alternatives à la voiture en solo

- Action 7 : Développer la pratique du covoiturage
- Action 8 : Améliorer l'aménagement de l'espace public au profit des piétons
- Action 9 : Sensibiliser les employeurs du territoire à la réalisation de Plan de mobilité employeur
- Action 10 : Faire connaître l'offre de mobilité
- Action 11 : Sensibiliser et animer selon une approche par cible (jeunes, seniors, touristes, etc.)

Axe 4 : Faciliter la mise en œuvre des actions

- Action 12 : Concerter les usagers en mobilisant le Comité des Partenaires
- Action 13 : Assurer un suivi régulier du PDMS

REÇU EN PREFECTURE
Le 02/07/2025
Application: appAvisE.digitale.com
21_80-833-24#052027-20250501-0205-CE

DIMENSIONNEMENT DE LA RESSOURCE POTENTIELLE

Zoom sur le versement mobilité

- ✓ **Le Versement mobilité n'est pas levé** actuellement
- ✓ Une ressource estimée par l'URSAFF pour 2024 **est de 146 824 €** sur la base d'une hypothèse de taux à 0,55%
 - +0,20% soit 200 216€ (gain de 53 392€) si l'AOM intègre une commune classée Tourisme (Ghisonaccia en cours)
- ✓ **Les employeurs privés ne sont pas les seuls à être assujettis, les employeurs publics le sont aussi**
- ✓ **L'assiette est constituée de la masse salariale brute** (c'est à dire hors cotisations sociales)
- ✓ **Seuls les établissements de plus de 11 salariés sont assujettis, et ceux en moyenne annuelle** (important pour les activités saisonnières, agricoles ou touristiques, qui peuvent être exclues).
- ✓ Exonérations possibles, en particulier pour les employeurs qui organisent le transport de leur personnel, les fondations...
- ✓ Le caractère dynamique du VM permet d'absorber une partie de l'inflation

Axe 1 : Proposer une offre de transport collectif adaptée au territoire et aux besoins des usagers

- Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro
- Action 2 : Créer des lignes régulières de navettes entre les communes de montagne et le littoral

Axe 1 : Proposer une offre de transport adaptée au territoire et aux besoins des usagers

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Affaire n° 211803027-20250531-025-DE

Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro

CONTEXTE

- Des services de transports existants mais avec une fréquence limitée
- Des navettes communales qui permettent de mailler plus précisément les bourgs
- De l'ordre de 1'000 navettes domicile-travail par jour entre les communes de Ghisonaccia, Prunelli et Ventiseri

PROPOSITION

- A/ Mettre en place une ligne régulière desservant ces trois communes :**
- **5 points d'arrêts**
 - Amplitude horaire de 7h à 17h15, fonctionnement du lundi au vendredi, hors périodes de vacances scolaires
- ET**
- B/ Compléter la desserte de cette ligne avec une liaison pendulaire vers**
> Solaro (5 courses allers/retours – HP du matin / midi et soir)
- ET**
- C/ Compléter la desserte de cette ligne avec une liaison vers les hameaux /gare**
> Ghisonaccia – Gare
> Prunelli – Abbazia) en **HC** pour les habitants du territoire pour les motifs : commerces/santé loisirs

MOYENS A MOBILISER

Simulation réalisée sur la base d'un véhicule diesel d'une capacité de 30 places

Jour de fonctionnement	Km totaux (commerciaux + haut-le-pied)	Heures de conduite	Coût de mise à disposition du véhicule + rack vélo	Frais de structure	Marge	Coût total
200	47'000 km	1'220 h	5,5k€	17,5 k€	3,5k€	118k€



REÇU EN PREFECTURE
 le 02/07/2025
 Association Agglo Fium'Orbu
 21_PP-42E-241835027-24258631-1925-CE

Axe 1 : Proposer une offre de transport adaptée au territoire et aux besoins des usagers

Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro

				Pause réglementaire 1h'		
Ghisonaccia - Gare			08:55		13:35	16:25
Ghisonaccia - bar le Chi Fa	07:00	08:05	09:05	12:45	13:45	16:35
Ghisonaccia - Commerces	07:03	08:08	09:08	12:48	13:48	16h38
Prunelli - Migliacciaru	07:07	08:12	09:12	12:52	13:52	16h42
Prunelli - Abbazia			09:17			16h47
Prunelli - Casamozza	07:09	08:14	09:19	12:54	13:54	16h49
Ventiseri	07:18	08:23	09:28	13:03	14:03	16h58
Solaro	07:24			13:09	14:09	
Solaro	07:30			13:15	14:15	
Ventiseri	07:36	08:30	09:35	13:21	14:21	16:55
Prunelli - Casamozza	07:45	08:39	09:44	13:30	14:30	17:04
Prunelli - Abbazia			09:49		14:35	
Prunelli - Migliacciaru	07:47	08:41	09:51	13:32	14:37	17:06
Ghisonaccia - Commerces	07:51	08:45	09:53	13:36	14:39	17:10
Ghisonaccia - bar le Chi Fa	07:54	08:48	09:56	13:39	14:42	17:13
Ghisonaccia - Gare				13:49		17:23

6 courses

6 courses

- Tracé permettant de desservir les pôles urbains en fort développement (identifiés au sein du diagnostic du plan de paysage de la CCFC)
- Fréquence proche de l'heure pour un temps de trajet entre 20 et 40' selon les trajets
 - Prolongation en heures de pointe vers Solaro
 - Prolongation en HC sur la gare de Ghisonaccia – Gare et Prunelli Abbazia (hameaux)

Axe 1 : Proposer une offre de transport adaptée au territoire et aux besoins des usagers

REÇU EN PREFECTURE
1e 02/07/2025
Application@agorae.fr
01_80_825-24485527-29258631-1925-CE

● Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro

✓ Expérimenter le service:

- Apposer une affichette à un support existant (limite : attention à l'effet bricolage)



- Marquage au sol (limite : pollution visuelle)



- Arrêt mobile (limite : le coût du potelet)



Estimation de l'arrêt : 780€ TTC
[Catalogue-Panocolor-2025.pdf](#)

Axe 1 : Proposer une offre de transport adaptée au territoire et aux besoins des usagers

REÇU EN PREFECTURE
Le 02/07/2025
Application ouverte à la signature
21_20-025-24403027-24250631-4025-DE

📍 Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro

Arrêts	Terminus/en ligne	Arrêts existants	Nb d'arrêt nécessaires (2 sens)	Coût TTC (arrêt mobile + poids)
Ghisonaccia	Terminus	non	1	780€
Ghisonaccia – bar Le Chi FA	En ligne	Oui (abris bus)	0	/
Ghisonaccia - Commerces	En ligne	Non	2	780*2 = 1 560€
Prunelli - Migliacciaru	En ligne	A priori oui (non trouvé dans la Maps)	2	780*2 = 1 560€
Prunelli - Abbazia	Encoche au niveau du U/Utile	Non	1	780 €
Prunelli - Casamozza	En ligne	Non	2	780*2 = 1 560€
Ventiseri	En terminus	A priori oui (non trouvé dans la Maps)	1	780 €
Solaro	En terminus partiel	Non	1	780 €
Cout total avec l'option « arrêt mobile »	/	/	12	7 800 €

 Coût estimatif

Axe 1 : Proposer une offre de transport adaptée au territoire et aux besoins des usagers

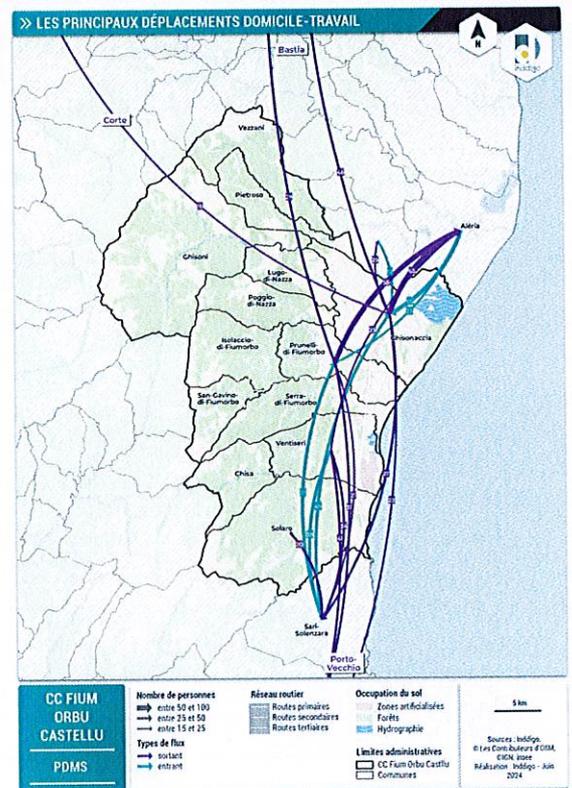
REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Application digitale iBogal.com
21_PP-1025-201805027-2025 0616-1025-CE

Action 1 : Créer une ligne régulière de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri <> Solaro

Il est également envisageable d'étendre cette ligne régulière en dehors du ressort territorial de la CCFC, compte-tenu des interactions avec les communes limitrophes :

- **Aléria** et **Sari-Solenzara** constituent les pôles majeurs d'attractivité pour les actifs sortant de l'intercommunalité :
 - 260 navettes CCFC <> Aléria
 - 250 navettes CCFC <> Solenzara

- ⇒ Il est préconisé d'étudier la faisabilité d'étendre la ligne régulière vers ces communes aux heures de pointes du matin et du soir.
- ⇒ Une attention devra être portée quant à la durée du trajet pour maintenir sa compétitivité.
- ⇒ La ligne scolaire C10 de ViaCorsica (accessible au grand public) assure déjà une liaison Porto Vecchio – Bastia mais uniquement les lundis et vendredis. L'offre Aléria-Sari-Solenzara ne serait donc pas concurrentielle à la ligne C10.



REÇU EN PREFECTURE
 Le 02/07/2025
 Application app. via E. Bagnette.com
 21_PP_025-21163027-2125 0631-1025-CE

Axe 1 : Proposer une offre de transport adaptée au territoire et aux besoins des usagers

Action 2 : Créer des lignes régulières de navettes entre les communes de montagne et le littoral

CONTEXTE

- Plusieurs navettes de liaison village <> Plaine gérés à l'échelle communale
- Un enjeu de mieux mailler les communes de montagne en rabattement sur la plaine

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- Mettre en place un service de lignes régulières hebdomadaires:
- De desserte des pôles générateurs de déplacement (points blancs sur la carte)
 - Ouvrir le service à tous les publics
 - Prévoir une régulation des usages pour que les moyens de production puissent être distribués de façon équitable : limitation d'usage, jours et heures de service, etc.
 - Fonctionnement :
 - Proposition de 1 à 2 demi-journées par ligne selon les besoins identifiés.
 - Analyse basée sur le fichier « questionnaire maire besoin TC ».
- **Scénario qui permet une optimisation des kilomètres parcourus pour une meilleure régulation.**
- **Passation d'un marché auprès d'un transporteur.**

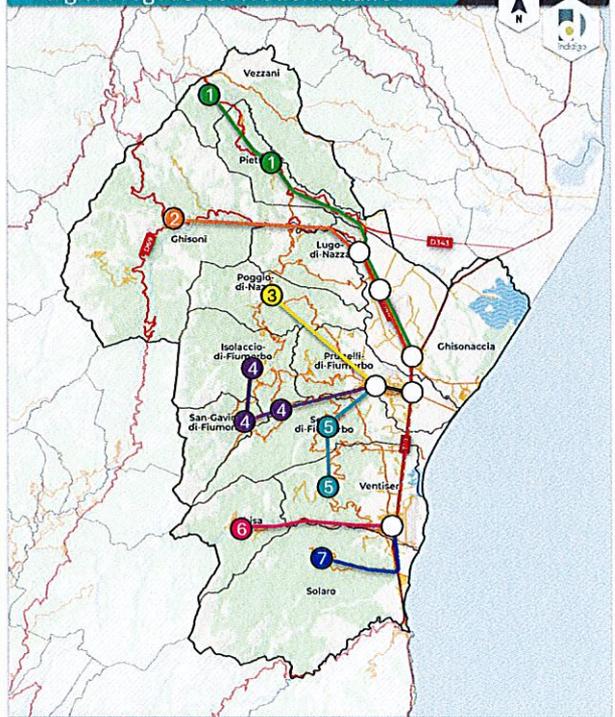
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	L1	L5	L2	L6	L7	L3
APM	L3	L2	L5	L3	L4	L1

- Mise à disposition de **1 véhicules 9 places + 1 véhicule de réserve**

Jour de fonctionnement	Km totaux (commerciaux + haut-le-pied)	Heures de conduite	Coût de mise à disposition de 3 véhicules	Frais de structure	Marge	Coût total
312	km	430 h	40 k€	5 k€	2 k€	Entre 55k€ et 75k€*

*Chiffre variable selon le nombre de véhicule choisi**

» Lignes régulières hebdomadaires



CC FIUM'ORBUCASTELLU
PDMS

Réseau routier
 - Routes primaires
 - Routes secondaires
 - Routes tertiaires
 - Routes mineures

Limites administratives
 - CC Fium'Orbu Castellu
 - Communes

Occupation du sol
 - Zones artificialisées
 - Forêts
 - Hydrographie

5 km

Sources : Indigo, Les Contribuables d'Oristano, EIGM, Insee
 Réalisation : Indigo - Juin 2024

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Application: spsola (logiciels.com)
21_BP-125-21105027-21259631-1025-CE

Axe 2 : Déployer la politique cyclable intercommunale

- Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable
- Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE
- Action 5 : Implanter du stationnement vélo sur le territoire communautaire
- Action 6 : Assurer une veille des aménagements modes actifs communaux pour favoriser la cohérence et la synergie des projets à l'échelle intercommunale



● Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable

CONTEXTE

- Une part modale du vélo encore limitée, mais plus importante que les autres EPCI de Corse
- La sécurisation des itinéraires, 1^{er} souhait des habitants lors de l'enquête mobilité
- Un schéma des liaisons douces réalisé à l'échelle de la Corse Orientale, mettant en avant des liaisons entre Ghisonaccia, Prunelli et Ventiseri mais qui n'a pas été arrêté.

PROPOSITION

Deux grands itinéraires retenus Spassi Stagni le long du littoral à vocation touristique, de loisirs et Spassi Verde à vocation utilitaire.

Des boucles cyclables de découverte du territoire.

⇒ Enjeu de mettre à jour les priorités du schéma cyclable avant de l'arrêter

⇒ Enjeu d'identifier les solutions les plus appropriées sur le projet du tracé sur l'ancienne voie ferrée Bastia Bonifacio

MOYENS A MOBILISER

- De l'ordre de **6,6M€** pour l'ensemble de ces axes, avec notamment :
 - La création d'une passerelle pour relier Ghisonaccia et Prunelli-Di-Fiumorbo : l'aménagement de la passerelle sera particulièrement utile pour les trajets entre les deux centres, et à destination des grands équipements scolaires et socioculturels => de l'ordre de **2,5M€**
 - Un apaisement de la circulation sur certains axes des centralités (Ghisonaccia et Travo à Solaro).
- Accompagnement des communes pour réaliser les aménagements cyclables et piétons

🔹 Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable

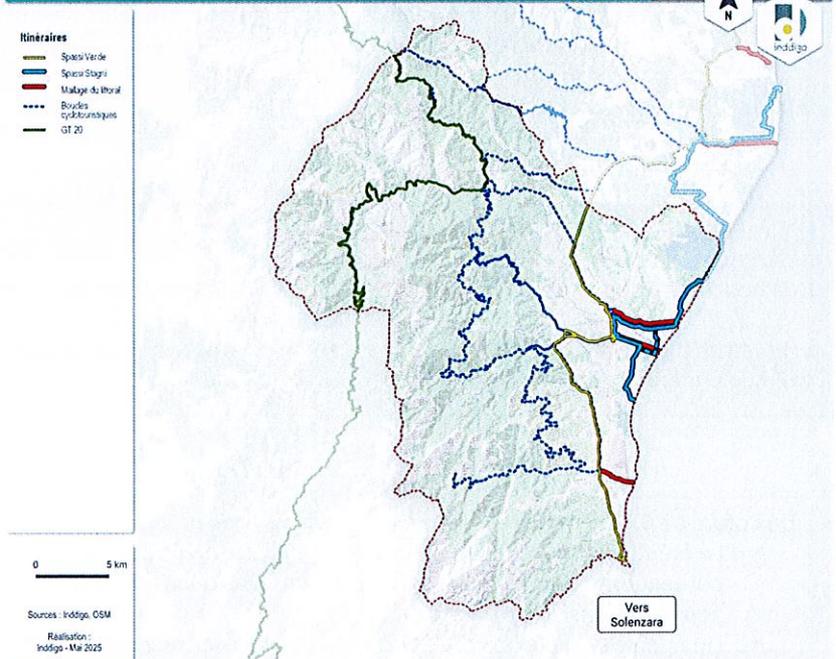
Maillage cyclable

- ✓ Spassi Stagni
- ✓ Spassi Verde
- ✓ Boucles cyclodécouvertes

Deux traversées du Fium'Orbu identifiées :

- ✓ Sur Spassi Verde, au niveau du pont de la RT10 à la jonction de Ghisonaccia et Prunelli et nécessitant la création d'une passerelle
- ✓ Sur le tracé de Spassi Stagni qui pourrait s'envisager avec un dispositif plus léger et moins coûteux qu'une passerelle classique.

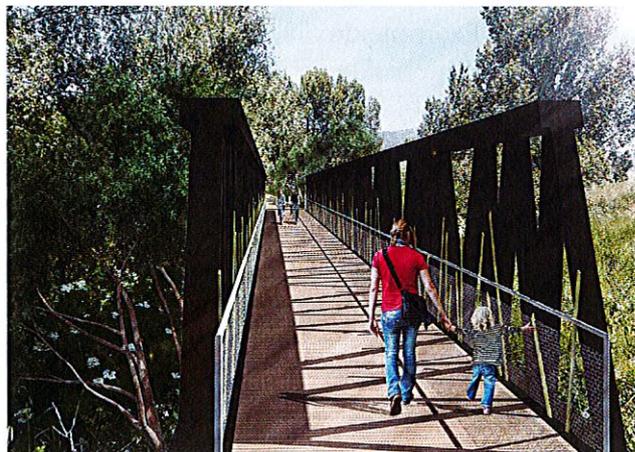
» CC DE FIUM'ORBUI CASTELLU - PRESENTATION GLOBALE



🔹 Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable

Franchissement du fium'orbu sur Spassi Verde

- ✓ Sur Spassi Verde, au niveau du pont de la RT10 à la jonction de Ghisonaccia et Prunelli et nécessitant la création d'une passerelle:
 - Portée d'environ 100 mètres
 - 4 m de large
 - Structure en métal avec un platelage bois ou béton
- ✓ Une demande de délégation de maîtrise d'ouvrage a été faite sur cette portion auprès de la CDC.
- ✓ L'estimation de chiffrage sur cette section est de 3 721 700 € HT



● Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable

Franchissement du fium'orbu sur Spassi Stagni

- ✓ Exemple de dispositif de franchissement allégé : Bac à câble amphidrome permettant de se déhaler d'une berge à l'autre.
 - D'une capacité de 10 personnes (avec les vélos) et d'utilisation libre, il pourra être retiré hors saison s'il n'est pas ou peu utilisé.
 - Un aménagement des berges est nécessaire pour assurer l'embarquement des personnes quelque soit le niveau d'eau.
 - Dispositif qui nécessite l'aménagement des berges
 - Une évaluation de la faisabilité technique doit être envisagée au préalable
 - Coût de 228 000€ HT (Aléas 20%) dont 100 000€ HT d'aménagement des berges + 90 000€ HT Bac à câble



Source : <https://www.tourisme.destination-angers.com/>



Bac de la Roche-Foulques sur le Loir, Liaison de Soucelles et Villevêque.
Bac à câble **système à chaînes** actionné manuellement par l'utilisateur.

AquaBac - NAUKIT®

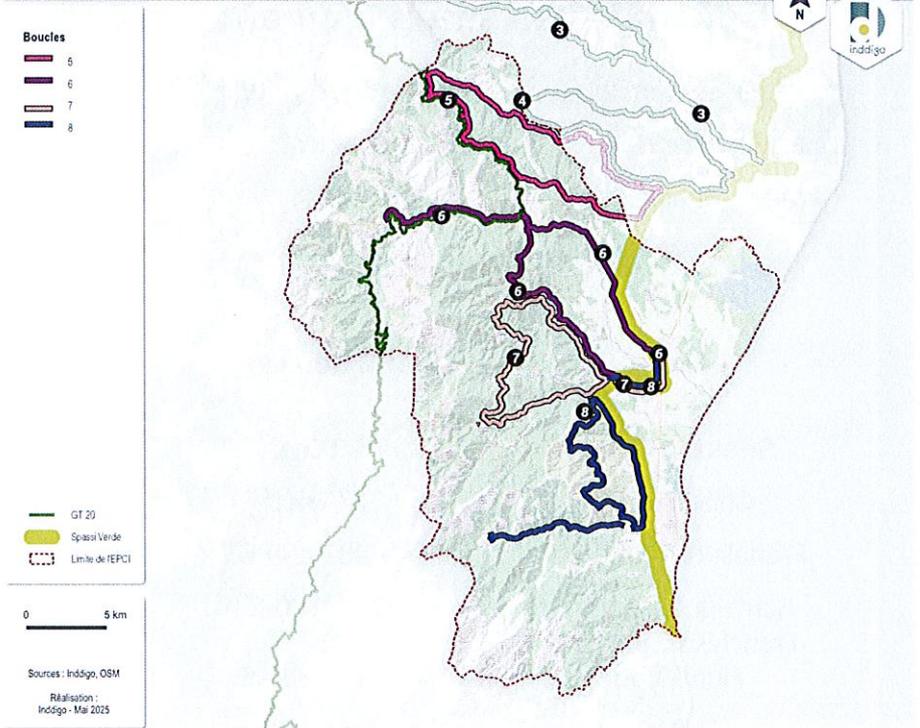
REÇU EN PREFECTURE
1e 02/07/2025
Application: appoia Fium'Orbu.com
01_00-025-21105027-21250631-1025-CE

Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable

4 boucles cyclodécouvertes identifiées:

- ✓ Communication au travers d'une page dédiée du site de la CCFC
- ✓ Communication à l'office de tourisme et diffusion des traces GPS

» CC DE FIUM'ORBUI CASTELLU - BOUCLES CYCLOTOURISTIQUES



🔹 Action 3 : Réaliser les aménagements cyclables définis dans le schéma directeur cyclable

✓ **Chiffrage des aménagements en € HT:**

Spassi Verde	Communes / CC	CDC	Total
Ghisonaccia	167 800€	1 821 600€	1 989 400€
Prunelli-di-Fiumorbo	850 500 €	2 160 900€	3 011 400€
Solaro	1 463 700 €		1 463 700 €
Ventiseri		267 400 €	267 400 €
Total	2 482 000 €	4 249 900€	6 731 900 €

Spassi Stagni	Total
Ghisonaccia	273 400 €
Prunelli-di-Fiumorbo	482 400 €
Serra-di-Fiumorbo	66 000 €
Franchissement du Fium'Orbu	228 000 €
Total	821 800 €

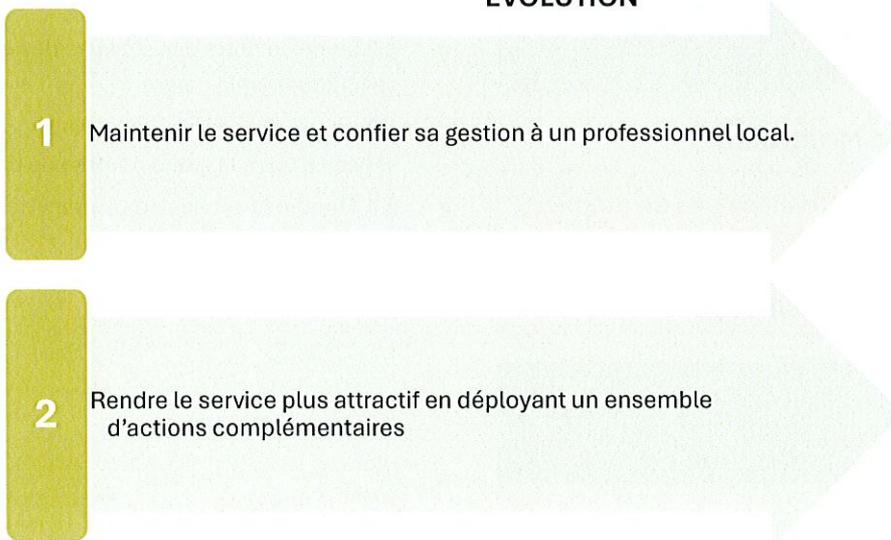


● Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE

CONTEXTE

- Le service de location de vélo à assistance électrique longue-durée, avec une flotte de 40 vélos acquis (type VTC) touche à sa fin après 4 ans d'expérimentation et 200 contrats signés : un bilan positif au global
- Les vélos vont être revendus aux habitants

EVOLUTION



● Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE

1 / Externaliser la gestion auprès d'un vélociste local

- Déléguer la maintenance et la gestion des contrats de location
- Participer financièrement à l'acquisition de VAE
- Gérer la partie communication

MOYENS A MOBILISER

- Rachat d'une flotte de VAE : 20 vélos dans un premier temps : **50 000€**
- De l'ordre de **5 000 €/an** pour la partie communication
- Achat de 2 vélos cargo/rallongé : **9'000 €**

- Permet de confirmer un intérêt pour la pratique dans des conditions réelles d'utilisation.
- Limite les ressources humaines de la CCFC

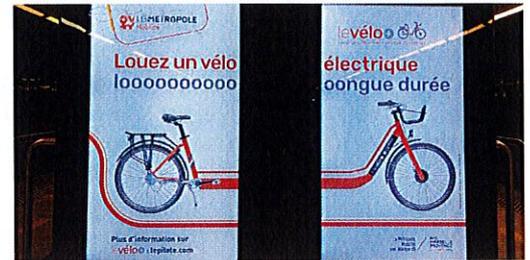
2/ Redynamiser le service par des actions complémentaires appropriées:

- ✓ 2.1 Déployer une campagne de communication:
 - Organiser des événements de promotion du service
- ✓ 2.2 Elargir la flotte de vélo avec des vélos spécifiques (vélo cargo)
- ✓ 2.3 Proposer de la remise en selle pour ouvrir le service à un plus grand nombre de personnes
- ✓ 2.4 Etendre le service aux entreprises

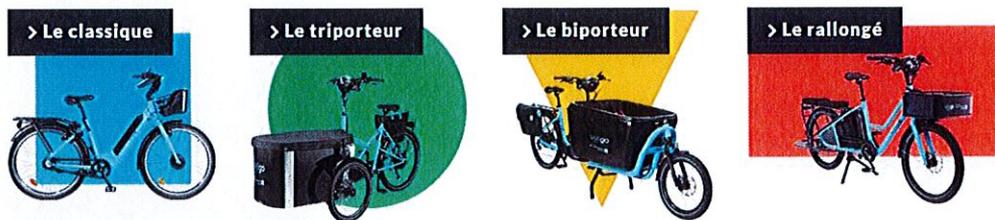


Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE

- **2.1 Déployer une campagne de communication :**
 - flyers, communication physique, newsletter des communes, réseaux sociaux, etc.
 - Organiser des événements de promotion du service
- **2.2 Elargir la gamme de vélo en proposant du vélo cargo :**
coûteux donc d'autant plus pertinent pour de la location



Campagne de communication
(Aix-Marseille Métropole)



Types de vélos envisageables d'ouvrir à la location (source : Véligo)



📍 Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE

2.3 Proposer des ateliers de formation à la pratique du vélo en milieu urbain ou remise en selle

CONSTAT

- Beaucoup d'habitants savent faire du vélo mais un des freins à la pratique, souvent inavoué, est le manque de maîtrise de l'engin notamment au milieu de la circulation

DEROULE D'UN ATELIER DE REMISE EN SELLE

- Identifier un intervenant en mesure de réaliser cette formation : associations sportives, associations sportives scolaires, FUB, Moniteurs Cyclistes Français, associations de prévention, etc.
- Informer sur les évolutions du code de la route
- Mettre en avant les bienfaits du vélo : économique, social, écologique
- Déployer plusieurs sessions de formation, sur le même principe que le Savoir Rouler à Vélo
- Valoriser cette formation en proposant une offre promotionnelle sur la location longue durée de VAE

Test des vélos avant location lors d'atelier de remise en selle.

- Il peut également être possible de prêter gratuitement un VAE pendant 2 semaines avant la location longue-durée

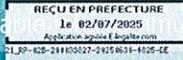
- Sous-traiter l'animation de 2 journées de remise en selle : de l'ordre de 2k€
- Réalisation de supports de communication ; en interne



Cours de remise en selle



Ateliers d'aide à la prise en main des VAE
(Grenoble Alpes Métropole)



📍 Action 4 : Pérenniser l'offre de location longue durée de VAE

2.4 Etendre le service aux entreprises du territoire

L'enjeu est d'inciter au recours au vélo sur les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels.

CONSTAT

- Les actions autour de la mobilité et notamment celles relatives au développement de l'usage du vélo et du covoiturage sont plus efficaces lorsqu'elles sont engagées par l'employeur que par l'AOM.

Promouvoir les Plans de mobilité employeur sur le territoire:

- Commencer par réaliser un PDME en interne à la CC afin d'être exemplaire et dans le but de sensibiliser, informer les entreprises sur la démarche.
- Identifier les principaux employeurs et les sensibiliser au travers d'une réunion spécifique de sensibilisation
- Proposer la location des VAE durant cet événement par exemple : synergie des services

Proposer un événementiel en faveur des professionnels:

- Soutenir les employeurs qui s'engagent en lançant par exemple un programme type « Ma semaine à vélo », pour faire tester plusieurs VAE pendant 1 à 2 semaines aux salariés des entreprises du territoire
- Valoriser les entreprises engagées dans le cadre de la semaine de la mobilité en réalisant un défi vélo par exemple.

🗨️ Action 5 : Implanter du stationnement vélo sur le territoire communautaire

- Déployer du stationnement vélo à destination des centralités

- > Déployer les emplacements imaginés lors de l'élaboration du schéma cyclable
- > S'assurer de leur déploiement : financement par la CCFC (achat groupé), pose par les communes

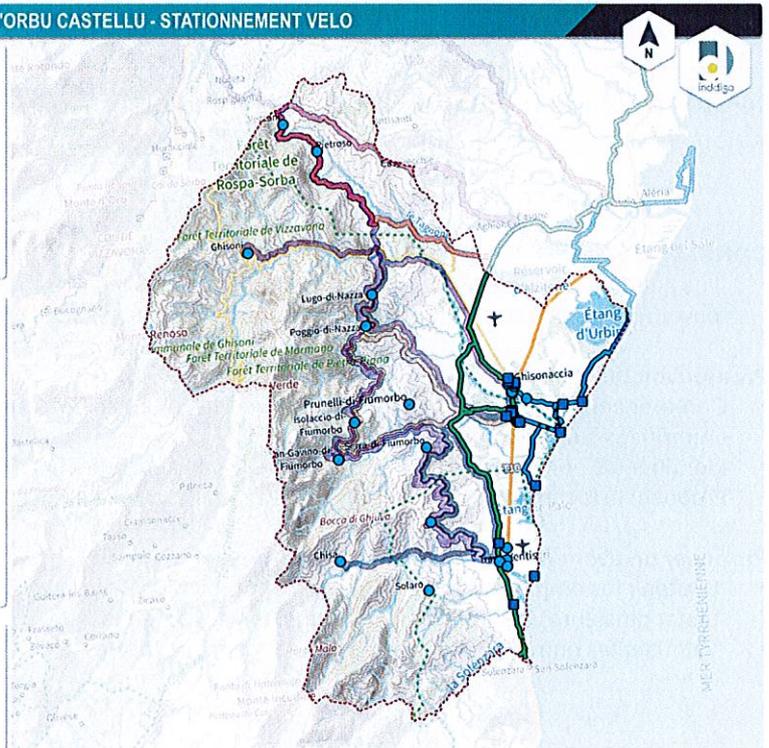
- Besoin global sur le territoire estimé à 165 arceaux et 90 places couvertes : de l'ordre de **125k€**
- **Financements envisageables dans le cadre du programme Alvéole+ à hauteur de 40%**

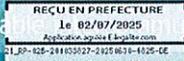
» CC DE FIUM'ORBU CASTELLU - STATIONNEMENT VELO

Nombre de places
Couvertes : **90 places**
Arceaux : **165 places**

Stationnement vélo
 ■ Couvert
 ● Arceaux
 --- Limite de l'EPCI
 --- Spazio Verde
 Boucles cyclo-touristiques
 5
 6
 7
 8
 Grande boucle

0 5 km
Sources: Indigo IRI
Realization: Thomas Jacquemot
Indigo - Décembre 2021





● Action 5 : Implanter du stationnement vélo sur le territoire communautaire

Commune	Nombre d'arceaux classiques	Nombre d'arceaux couverts	Coût fourniture	Coût pose	Coût total collectivité
Fium'Orbu Castellu					
Ghisonaccia	60	30	32 400 €	8 700 €	41 100 €
Prunelli-di-Fiumorbo	30	40	35 200 €	10 100 €	45 300 €
Solaro	10	5	5 400 €	1 450 €	6 850 €
Ventiseri	30	15	16 200 €	4 350 €	20 550 €
Autres (villages éloignés)	45	-	7 200 €	1 350 €	8 550 €
Total	175	90	96 400 €	25 950 €	122 350 €

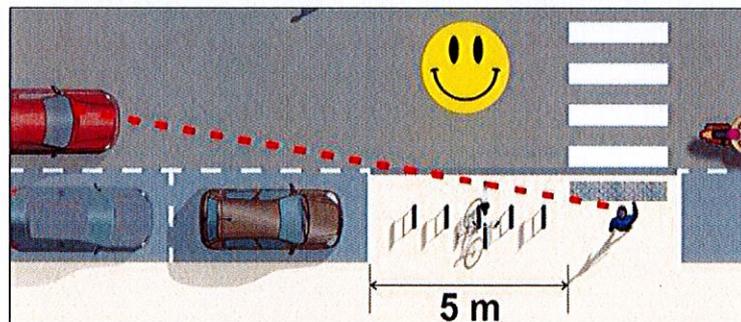
Précisions quant au déploiement du stationnement vélo sur la CCFC

● Action 5 : Implanter du stationnement vélo sur le territoire communautaire

• Préconisations d'implantation de stationnement vélo

<u>Durée de stationnement</u>	<u>Lieux d'implantation</u>	<u>Type de mobilier</u>
Le stationnement courte durée (T < 2h)	<ul style="list-style-type: none"> • A généraliser dans les zones à forte densité commerciale de manière diffuse • A proximité des pôles générateurs (administratifs, sociaux, culturels, sportifs, touristiques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Arceaux classiques sans abri • Une offre minimum de 4 places
Le stationnement moyenne durée (2h < T < 6h)	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les lieux d'emplois et les établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Arceaux abrités • Une offre minimale par aire comprise entre 10 et 20 places
Le stationnement longue durée (T > 6h)	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les gares (de jour ou de nuit pour les usagers quotidiens) et le domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement : arceaux abrités, box individuels, consignes collectives • Une offre minimum à définir

• Loi LOM : neutralisation du stationnement 5m en amont des passages piétons => possibilité de déployer du stationnement vélo



- Action 6 : Assurer une veille des aménagements modes actifs communaux pour favoriser la cohérence et la synergie des projets à l'échelle intercommunale
- Action 8 : Améliorer l'aménagement de l'espace public au profit des piétons

La CCFC ne possède pas la compétence voirie mais peut porter un rôle de suivi et de cohérence des actions programmées à l'échelon communal:

- **Accompagnement en ingénierie** (fourniture de guide, demande de financements, accompagnement technique)
- **Création d'un comité de suivi du schéma cyclable** : avancement, financement, point de blocage, etc.

L'action 8 vise à **rappeler les recommandations d'aménagement permettant de favoriser la marche** : ombrage, continuité des aménagements, signalétique, lisibilité des aménagements, etc.

LISTE ACTIONS

- Scénario préférentiel - Actions**
- ➔ ① Piétonisation de la Strada di Colonna et de Strada Romana et création d'accroches par la suppression de stationnement
 - ➔ ② Création de liaisons apaisées et d'un jardin paysager
 - Liaison piétonne entre Strada di Colonna et la Madia
 - Liaison piétonne entre la Rue Saint-Michel et la place de la Marie
 - Liaison piétonne entre la Rue des terrasses et la poste
 - Création d'un parc
 - ➔ ③ Aménagement d'une voie partagée sur la Rue des terrasses
 - ➔ ④ Prolongement de la voie cyclable depuis la Route de la mer vers la Rue Saint-Michel
 - ➔ ⑤ Réaménagement de la place de la mairie et installation du marché par la création d'une halte piétonne
 - ⑥ Réhabilitation de la maison Romani (commerces, logements et placette)
 - ➔ ⑦ Création d'une bretelle permettant de réguler le flux de circulation sur l'Avenue du 9 septembre
 - ➔ ⑧ Requalification de la voirie : Sens unique et aménagement d'un plateau traversant
 - ➔ ⑨ Requalification de la voirie : Triangon de l'Avenue du 9 septembre en zone partagée
 - ⑩ Création d'un théâtre de verdure et d'un point de vente pour les marchands
 - ⑪ Projet de maraîchage en lien avec le PAT
- Projets communaux en cours**
- ⑫ Nouvelle école maternelle
 - ⑬ Déplacement de la mairie, création d'une médiathèque et d'une salle de spectacle, aménagement d'une place
 - ⑭ Construction de nouveaux logements
 - ⑮ Projet RSL accompagné de 200 places de stationnement
 - ⑯ Traitement des façades sur le périmètre du centre-bourg
 - ⑰ Etude commerciale : mise en place d'une charte de devanceur, accompagnement des commerçants (communication, identification des besoins)



ÉTUDE URBAINE GLOBALE DE FAISABILITÉ ET DE PROGRAMMATION
COMMUNE DE GRISONACCIA

15

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Application ag004 E digital.com
21_RP-128-244935027-24259631-4026-1E

Axe 3 : Favoriser les alternatives à la voiture en solo

- Action 7 : Développer la pratique du covoiturage
- Action 8 : Améliorer l'aménagement de l'espace public au profit des piétons
- Action 9 : Sensibiliser les employeurs du territoire à la réalisation de Plan de mobilité employeur
- Action 10 : Faire connaître l'offre de mobilité
- Action 11 : Sensibiliser et animer selon une approche par cible (jeunes, seniors, touristes, etc.)

📍 Action 9 : Sensibiliser les employeurs du territoire à la réalisation de Plan de mobilité employeur

Promouvoir les plans de mobilité employeur sur le territoire:

Les PDME permettent d'engager les collaborateurs d'une entreprise dans une réflexion sur leur déplacements domicile-travail et professionnels.

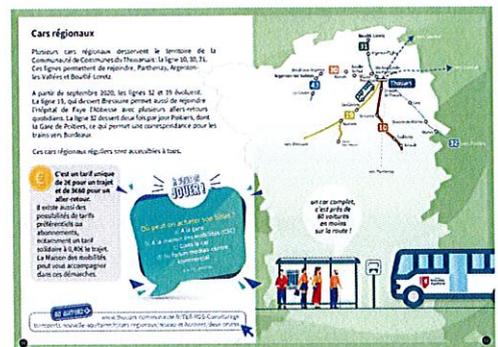
Sur cette cible d'utilisateurs qui génère des flux importants, l'engagement de l'entreprise dans un PDME est plus impactant en matière de report modal que des actions isolées d'une AOM envers les actifs et ce parce que la méthodologie PDME intègre l'accompagnement au changement.

- ✓ 1364 établissements actifs sur le territoire de la Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu dont 85% sur les communes de Ghisonnacia, Prunelli-di-Fiumorbo et Ventiseri.
- ✓ Mobiliser les plus gros employeurs et accompagner les petites structures dans le cadre de « Plan de mobilité Inter-employeur » qui pourrait regrouper par exemple les commerces d'un centre-ville.
- ✓ L'AUE finance le diagnostic de l'étude aux entreprises.

Action 10 : Faire connaître l'offre de mobilité

Communiquer sur l'offre de mobilité existante sur l'ensemble du territoire, et en direction des polarités voisines

- ✓ Intégration de pages dédiées à l'offre de mobilité sur le site internet de la CCFC (action engagée):
 - Transports en commun
 - Location de vélos à assistance électrique longue durée
 - Bornes de recharge électrique
 - Transport scolaire
 - Les sentiers et boucles cyclotouristiques
 - Covoiturage
- ✓ Actualiser le recensement des offres de service à chaque saison
- ✓ Dupliquer l'information mobilité en ligne par la création d'un guide mobilité (version papier et version numérique)
 - Décliner une version saisonnière du guide



Exemple de guide mobilité pour une Communauté de Communes

– Création graphique de l'ordre de **15k€**, actualisation annuelle à prévoir de l'ordre de **5k€/an**

📍 Action 11 : Sensibiliser et animer selon une approche par cible (jeunes, seniors, touristes, etc.)

Créer un plan de communication permettant de déployer des actions spécifiques par cible:

- ✓ **Exemple de mobilisation des jeunes :**
 - Déployer le savoir rouler à vélo dans les écoles (SRAV) ainsi que les plans de mobilité d'établissement scolaire (PDMES).
 - Les animations et événements ponctuels peuvent être organisés pour sensibiliser à la pratique dans des conditions de sécurité satisfaisantes.
- ✓ **Exemple de mobilisation des seniors:**
 - Proposer de la remise en selle,
 - Organiser des sorties thématiques permettant de tester l'offre de transport collectif.
- ✓ **Exemple de mobilisation des actifs du territoire en soutien aux plans de mobilité employeur:**
 - Challenge mobilité
 - Stand d'information mobilité

Exemple de communication, sensibilisation auprès des actifs d'un territoire.



Axe 4 : Faciliter la mise en œuvre des actions

- Action 12 : Concerter les usagers en mobilisant le Comité des Partenaires
- Action 13 : Assurer un suivi régulier du PDMs

🏠 Action 12 : Concerner les usagers en mobilisant le Comité des Partenaires

Créer un plan de communication permettant de déployer des actions spécifiques par cible:

- ✓ Réunir le comité des partenaires, représentant des usagers, au moins une fois par an ou à chaque modification substantielle de l'offre de mobilité.
- ✓ Assurer un suivi annuel des avancées du PDMS via un comité des mobilités composé des membres du comité de pilotage : services de la CCFC, communes, CDC, DDT
- ✓ Les associations pouvant être impliquées dans certaines actions constituent des partenaires privilégiés pour échanger sur le plan d'action et son déploiement.
- ✓ Suivre les indicateurs par action afin de mesurer l'efficacité des actions, opérer les adaptations nécessaires, et assurer un reporting annuel auprès des services concernés et de la population le cas échéant.

🏠 Action 13 : Assurer un suivi régulier du PDMs

Chaque action intègre des indicateurs de suivi :

✓ Les services de transport collectif

- Le suivi des fréquentations par ligne permet de disposer d'une vision précise et dynamique de la pratique d'une partie des services de transport.
- Le suivi de l'usage des porte-vélos sur les autocars demande en revanche un relevé manuel ou une enquête.

✓ La pratique du vélo

- Les compteurs automatiques permettent d'évaluer la fréquentation et les évolutions au fil des ans
- Les enquêtes stationnement vélo permettent d'adapter l'offre de stationnement existante et anticiper celle à venir

✓ Le suivi des comptages routiers

- Les mesures de débit et de vitesse sont essentielles pour mieux connaître les particularités de chaque axe et ainsi les traiter en réalisant des aménagements sécurisés.

✓ Les données diffusées par l'INSEE et régulièrement actualisées, permettent de suivre la répartition modale des flux domicile travail

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Application app614 E digitex.com
21_BP-025-24#055027-24250631-1025-CE

SOMMAIRE

1. RAPPEL DES ENJEUX DE LA CCFC

2. PROGRAMMATION

3. FINANCEMENTS MOBILISABLES EN 2025

REÇU EN PREFECTURE
 le 02/07/2025
 Direction des Services Départementaux
 01 39 40 21 44 / 01 39 40 21 45 / 01 39 40 21 46 / 01 39 40 21 47 / 01 39 40 21 48 / 01 39 40 21 49 / 01 39 40 21 50 / 01 39 40 21 51 / 01 39 40 21 52 / 01 39 40 21 53 / 01 39 40 21 54 / 01 39 40 21 55 / 01 39 40 21 56 / 01 39 40 21 57 / 01 39 40 21 58 / 01 39 40 21 59 / 01 39 40 21 60 / 01 39 40 21 61 / 01 39 40 21 62 / 01 39 40 21 63 / 01 39 40 21 64 / 01 39 40 21 65 / 01 39 40 21 66 / 01 39 40 21 67 / 01 39 40 21 68 / 01 39 40 21 69 / 01 39 40 21 70 / 01 39 40 21 71 / 01 39 40 21 72 / 01 39 40 21 73 / 01 39 40 21 74 / 01 39 40 21 75 / 01 39 40 21 76 / 01 39 40 21 77 / 01 39 40 21 78 / 01 39 40 21 79 / 01 39 40 21 80 / 01 39 40 21 81 / 01 39 40 21 82 / 01 39 40 21 83 / 01 39 40 21 84 / 01 39 40 21 85 / 01 39 40 21 86 / 01 39 40 21 87 / 01 39 40 21 88 / 01 39 40 21 89 / 01 39 40 21 90 / 01 39 40 21 91 / 01 39 40 21 92 / 01 39 40 21 93 / 01 39 40 21 94 / 01 39 40 21 95 / 01 39 40 21 96 / 01 39 40 21 97 / 01 39 40 21 98 / 01 39 40 21 99 / 01 39 40 21 00

LES FINANCEMENTS MOBILISABLES EN 2025

	Coût hors aides	Financements mobilisables	Montant des aides *
Ligne de transport collectif sur l'axe Ghisonaccia <> Prunelli <> Ventiseri	<ul style="list-style-type: none"> De l'ordre de 118 000€/an 	<ul style="list-style-type: none"> Versement Mobilité : de 145 à 200k€/an Fonds Vert 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Vert financement jusqu'à 150k€ en matériel roulant 50% des frais de fonctionnement pendant 2 ans
Solution de transport pour les communes de montagne en rabattement vers le littoral	<ul style="list-style-type: none"> De l'ordre de 55 à 155k€/an 	<ul style="list-style-type: none"> Versement Mobilité : de 145 à 200k€/an 	
Aménagement des liaisons cyclables pour les déplacements du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> De l'ordre de 6,6M€ 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Vert sur traitement de discontinuités, ouvrage d'art DETR : 20 à 60% dans la limite de 300 000 € DSIL, FNADT PTIC à confirmer 	<ul style="list-style-type: none"> Hypothèse de financement de 30%, soit reste à charge de 4,5M€
Redéfinition et amélioration de la flotte de VAE	<ul style="list-style-type: none"> De l'ordre de 64k€ 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Vert (achat vélo/VAE) 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Vert : même enveloppe de 150k€
Stationnement vélo	<ul style="list-style-type: none"> De l'ordre de 125k€ 	<ul style="list-style-type: none"> Programme Alvéole+ à hauteur de 40% 	<ul style="list-style-type: none"> De l'ordre de 75k€
Développer la pratique du covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> En interne 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds Vert 	<ul style="list-style-type: none"> Frais d'animation de communication jusqu'à trois ans Travaux lignes, arrêts, aires de covoiturage
Site internet et guide mobilité	<ul style="list-style-type: none"> 15k€ + 5k€/an 		